

SICAV L'INVESTISSEUR
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2012

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration réuni le 08 mars 2012 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné les états financiers trimestriels de la société «**SICAV L'INVESTISSEUR**», pour la période allant du premier avril au 30 juin 2012.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers:

Nous avons audité les états financiers trimestriels de la société «**SICAV L'INVESTISSEUR**», pour la période allant du premier avril au 30 juin 2012 tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total net bilan de **1 599 879 DT**, un actif net de **1 585 617 DT** et un résultat bénéficiaire trimestriel de **21 464 DT**. L'établissement des états financiers sincères conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes:

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers :

A notre avis, les états financiers trimestriels de la société «**SICAV L'INVESTISSEUR**», pour la période allant du premier avril au 30 juin 2012, tels qu'annexés au présent rapport, sont sincères et réguliers et donnent pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière à cette date, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4. Vérifications et informations spécifiques :

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.

Tunis, le 25 Juillet 2012

Le Commissaire aux Comptes
Salah DHIBI

BILAN
Arrêté au 30/06/2012
(en dinars tunisiens)

Actif	NOTE	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Portefeuille-titres	AC 1	1 254 094	1 035 543	1 142 546
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1 092 862	826 629	929 069
Obligation et valeurs assimilées		161 232	208 914	213 477
Autres valeurs		-	-	-
Placements monétaires disponibilités	AC 2	340 301	423 044	441 602
Placements monétaires		273 047	367 393	381 532
Disponibilités		67 254	55 651	60 070
Créances d'exploitation	AC 3	5 484	191	-
TOTAL ACTIF		1 599 879	1 458 778	1 584 148
PASSIF		14 262	12 136	13 061
Opérateurs Créditeurs	PA 1	14 262	12 136	13 061
TOTAL PASSIF		14 262	12 136	13 061
ACTIF NET		1 585 617	1 446 642	1 571 087
Capital	CP 1	1 567 095	1 431 491	1 542 254
Sommes Distribuables	CP2	18 522	15 151	28 833
Sommes distribuables des exercices antérieurs		4	13	13
Sommes distribuables de l'exercice		18 517	15 138	28 820
ACTIF NET		1 585 617	1 446 642	1 571 087
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 599 879	1 458 778	1 584 148

ETAT DE RESULTAT
Arrêté au 30/06/2012
(en dinars tunisiens)

	NOTE	Période du 01/04 au 30/06/12	Période du 01/01 au 30/06/12	Période du 01/04 au 30/06/11	Période du 01/01 au 30/06/11	Période du 01/01 au 31/12/11
Revenus du portefeuille – titres	PR 1	18 887	21 009	13 965	16 813	32 339
Dividendes		16 953	16 953	11 259	11 259	22 222
Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 934	4 056	2 706	5 554	10 117
Revenus des placements monétaires	PR 2	2 585	5 619	2 848	5 602	11 607
Total des revenus des placements		21 472	26 628	16 813	22 415	43 946
Charges de gestion des placements	CH 1	-4 062	-8 007	-3 589	-7 263	-14 963
Revenu net des placements		17 410	18 621	13 224	15 152	28 983
Autres produits		-	-	-	-	-
Autres charges		-	-	-	-	-
Résultat d'exploitation		17 410	18 621	13 224	15 152	28 983
Régularisation du résultat d'exploitation	PR 3	-104	-104	-14	-14	-163
Sommes distribuables de l'exercice		17 306	18 517	13 210	15 138	28 820
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		104	104	14	14	163
Variation des plus (ou moins) values potentielles/ titres		1 431	48 594	-28 600	-109 811	1 051
Plus ou moins values réalisées /cession des titres		3 178	3 434	262	262	7 882
Frais de négociation		-555	-563	-	-3	-73
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		21 464	70 086	-15 114	-94 400	37 843

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Arrêté au 30/06/2012
(en dinars tunisiens)

	Période du 01/04 au 30/06/12	Période du 01/01 au 30/06/12	Période du 01/04 au 30/06/11	Période du 01/01 au 30/06/11	Période du 01/01 au 31/12/11
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	21 464	70 086	-15 114	-94 400	37 843
Résultat d'exploitation	17 410	18 621	13 224	15 152	28 983
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles / titres	1 431	48 594	-28 600	-109 811	1 051
Plus ou moins valeurs réalisées / cession des titres	3 178	3 434	262	262	7 882
Frais de négociation	-555	-563	-	-3	-73
Distribution de dividendes	-28 829	-28 829	-27 348	-27 348	-27 346
Transactions sur le capital	-24 636	-26 727	1 204	1 356	-6 445
a- Souscriptions	5 163	5 163	5 142	5 294	8 310
Capital	6 200	6 200	7 200	7 400	11 400
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-1 042	-1 042	-2 077	-2 125	-3 158
Régularisation des sommes distribuables	5	5	19	19	68
b- Rachats	-29 799	-31 890	-3 938	-3 938	-14 755
Capital	-36 000	-38 600	-5 500	-5 500	-19 200
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	6 272	6 819	1 595	1 595	4 676
Régularisation des sommes distribuables	-71	-109	-33	-33	-231
Variation de l'actif net	-32 001	14 530	-41 258	-120 392	4 053
Actif net					
en début de période	1 617 618	1 571 087	1 487 900	1 567 034	1 567 034
en fin de période	1 585 617	1 585 617	1 446 642	1 446 642	1 571 087
Nombre d'actions					
en début de période	19 626	19 652	19 732	19 730	19 730
en fin de période	19 328	19 328	19 749	19 749	19 652
VALEUR LIQUIDATIVE	82,037	82,037	73 ,251	73 ,251	79 ,945
Taux de rendement de la période	1.31%	4,45%	-1.02	-6,03%	2,4%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2012
(en dinars Tunisiens)

NOTE 1 : CREATION DE LA SOCIETE

La société « **SICAV L'Investisseur** » est une société anonyme à capital variable créée le 14/01/1994 pour gérer un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe et variable. Elle est autorisée à exercer par visa du C.M.F. N° 94-117 du 28/03/1994.

NOTE 2 : OBJET

L'activité de la société a pour objet, tel que précisé dans l'article 3 de ses statuts, la gestion du portefeuille de valeurs mobilières. Elle cherche à contribuer à la mobilisation de l'épargne, au développement du marché financier et à la promotion des investissements.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2012, sont établis conformément aux préconisations du système comptable des entreprises et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 22 janvier 1999.

Les éléments inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évolution des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 : Prise en compte du portefeuille actions

Les acquisitions d'actions et de valeurs assimilées sont enregistrées en comptabilité au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de cet achat sont imputés en capital.

En principe, les ventes d'actions sont comptabilisées pour leur coût moyen pondéré d'entrée en faisant la distinction entre les actions anciennes et les nouvelles tant qu'elles ne sont pas alignées.

Les plus ou moins-values sont comptabilisées parmi les capitaux propres en tant que plus ou moins-values sur cession.

3-2 : Prise en compte des droits rattachés aux actions

Les droits liés aux actions (D.A. et D.P.S.) sont enregistrés séparément dès leur détachement. Ces droits sont comptabilisés à leur valeur théorique puis valorisés sur la base des cours du marché la plus probable. Ils constituent un élément des coûts d'entrée des nouvelles actions à obtenir par l'exercice éventuel de ces droits.

En cas de cession, leur sortie est enregistrée au coût moyen pondéré des entrées.

3-3 : Prise en compte des titres de créances et des revenus y afférents

Les obligations et les titres des créances négociables ainsi que les placements monétaires sont enregistrés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur ces titres de créances et assimilés sont pris en compte en résultat dès qu'ils sont courus. Les échéances sont imputées au débit des comptes des intérêts courus au jour et au crédit des revenus d'obligations et assimilés.

3-4 : Différences et variations d'estimation du portefeuille

Les comptes « Différences d'estimation » et « Variations d'évaluation » permettent d'enregistrer, à la date des arrêtés des comptes, la différence entre la valeur comptable et la valeur réévaluée du Portefeuille des titres considérés comme valeur actuelle des stocks de valeurs mobilières. En principe, les cours de réévaluation sont :

- Pour les valeurs cotées durant les dernières séances boursières précédant la date d'évaluation, le cours boursier moyen pondéré ;
- Pour les valeurs qui n'ont pas été cotées durant les dernières séances boursières, la réévaluation est faite sur la base du dernier cours boursier ajusté pour tenir compte de tout événement de nature à agir sur le cours de cette valeur et/ou le cas échéant de la valeur mathématique ou intrinsèque des actions possédées ;
- Pour les obligations, l'évaluation tient compte aussi bien du capital que des intérêts courus. L'évaluation du principal est faite sur la base d'un coût moyen pondéré ou d'un cours ajusté pour les obligations n'ayant pas enregistrées des transactions le jour d'arrêt. Ces différences d'estimation ne sont pas lissées sur la période de détention ;

- Pour les OPCVM, la valeur à retenir postérieurement à l'acquisition est calculée sur la base de leur valeur liquidative la plus récente (en principe, du jour de l'arrêté comptable).

3-5 : Etablissement dépositaire

Ce compte enregistre les mouvements en numéraires reçus par le dépositaire qui, par convention se charge à la fois de la gestion des titres possédés par la SICAV et d'autre part, centralise pour le compte de cette dernière et suit l'exécution des opérations d'achats et de ventes de valeurs mobilières.

3-6 : Les frais de gestion

Les frais de gestion sont à attribuer au dépositaire, au réseau des agences et au gestionnaire suivant un contrat forfaitaire respectivement à raison de 0,1%,0,1%,0,8% T.T.C. de l'actif net de la SICAV, calculé quotidiennement, et ce, à partir du 01/11/2002. Ces frais sont les seuls frais de gestion supportés par la SICAV.

3-7 : Valeur liquidative

La valeur liquidative est obtenue par l'actualisation des éléments d'actif au cours du jour comme si le marché était parfait et que les différents cours ne changeraient pas en fonction des quantités offertes et des intentions de vente.

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS :

N1- NOTES LIEES AU BILAN

ACTIF

AC 1- Portefeuille-titres

Actions, valeurs assimilées et droits rattachés

Actions	30-06-2012	30-06-2011	31-12-2011
Actions et droits rattachés	994 400	848 163	819 572
Différence d'estimation sur actions	98 462	-60 206	49 615
Actions sicav	-	39 460	59 627
Différence d'estimation sur actions sicav	-	-788	255
Total	1 092 862	826 629	929 069

Obligations

Obligations	30-06-2012	30-06-2011	31-12-2011
Obligations	159 990	207 222	207 222
Intérêts courus	1 242	1 694	6 257
VDE/Obligations	-	-2	-2
Total	161 232	208 914	213 477

AC 2- Placements monétaires et disponibilités

Placements monétaires

BTCT	30-06-2012	30-06-2011	31-12-2011
BTCT	280 000	379 000	390 000
BTCT, intérêts précomptés	-9 092	-14 487	-14 409
Intérêts courus	2 139	2 880	5 941
Total	273 047	367 393	381 532

Disponibilités

Liquidités	30-06-2012	30-06-2011	31-12-2011
Avoirs en Banque	49 263	55 651	60 070
Sommes à l'encaissement	17 991	-	-
Total	67 254	55 651	60 070

AC 3- Créances d'exploitation

Autres créances	30-06-2012	30-06-2011	31-12-2011
Dividendes à recevoir	5 484	191	-
Total	5 484	191	-

PASSIF**PA 1- Opérateurs Créiteurs**

PASSIFS	30-06-2012	30-06-2011	31-12-2011
Gestionnaire	2 454	2 340	2 461
Commission réseau	10 894	9 323	10 093
commissions dépositaire	914	473	507
Total	14 262	12 136	13 061

CAPITAL**CP 1- Capital**

SITUATION NETTE	30-06-2012	30-06-2011	31-12-2011
capital social	1 965 200	1 973 000	1 973 000
Souscriptions	6 200	7 400	11 400
Rachats	-38 600	-5 500	-19 200
Frais de négociation	-563	-3	-73
VDE/ actions	98 462	-60 206	49 614
VDE/ obligations	-	-2	-2
VDE/ OPCVM	-	-788	255
Plus value/ actions	28 787	-	7 621
Moins value/ actions	-24 309	-	-
Plus value/ OPCVM	-	262	261
Moins value/ OPCVM	-1 045	-	-
+/- val/report OPCVM	-255	-70	-70
+/- val/report actions	-49 615	-48 748	-48 748
+/- val/report obligation	2	2	2
Sous total	1 984 264	1 865 347	1 974 060
Report à nouveau	4	13	13
Résultat de l'exercice en instance	-	-	-
Résultats non distribuables	-422 946	-433 325	-433 325
Régularisation SND (souscription)	-1 042	-2 126	-3 158
Régularisation SND (rachats)	6 819	1 595	4 676
Régularisation RAN (souscription)	-	-	1
Régularisation RIA (souscription)	-	-	-
Régularisation RIA (rachats)	-	-	-
Total	-417 166	-433 842	-431 793
Total classe 1	1 567 099	1 431 504	1 542 267
Somme distribuable des exercices antérieurs	-4	-13	-13
Capital	1 567 095	1 431 491	1 542 254

CP2- Sommes Distribuables**Sommes distribuables des exercices antérieurs**

Sommes distribuables de l'exercice	30-06-2012	30-06-2011	31-12-2011
RAN sur arrondis de coupons	4	13	13
Total	4	13	13

Sommes distribuables de l'exercice

Sommes distribuables de l'exercice	30-06-2012	30-06-2011	31-12-2011
Sommes distribuables Résultat	18 517	15 138	28 820
Total	18 517	15 138	28 820

Total Actif net	1 585 617	1 446 642	1 571 087
capital	1 567 095	1 431 491	1 542 254
sommes distribuables	18 522	15 151	28 833

N2-Notes liées au compte de résultat**PR 1- Revenus du portefeuille - titres****Dividendes**

	Période du 01/04 au 30/06/2012	Période du 01/01 au 30/06/2012	Période du 01/04 au 30/06/2011	Période du 01/01 au 30/06/2011	31-12- 2011
Dividendes					
Revenus actions, valeurs assimilées et droits rattachés	14 657	14 657	9 737	9 737	20 700
Revenus OPCVM	2 296	2 296	1 522	1 522	1 522
Dividendes	16 953	16 953	11 259	11 259	22 222

Revenus des obligations et valeurs assimilées

	Période du 01/04 au 30/06/2012	Période du 01/01 au 30/06/2012	Période du 01/04 au 30/06/2011	Période du 01/01 au 30/06/2011	31-12- 2011
Revenus des obligations et valeurs assimilées					
Revenus des obligations et valeurs assimilées (Potentiel)	-5 170	1 242	-6 566	1 694	6 257
Revenus des obligations et valeurs assimilées (Report)	-	-6 257	-	-7 899	-7 899
Revenus des obligations et valeurs assimilées (Réalisé)	7 104	9 071	9 272	11 759	11 759
Total	1 934	4 056	2 706	5 554	10 117

PR 2 Revenus des placements monétaires

	Période du 01/04 au 30/06/2012	Période du 01/01 au 30/06/2012	Période du 01/04 au 30/06/2011	Période du 01/01 au 30/06/2011	31-12- 2011
Revenus des placements monétaires					
Revenus bons de trésor (Potentiel)	-6 836	2 139	-3 550	2 880	5 941
Revenus bons de trésor (Report)	-	-5 941	-	-3 676	-3 676
Revenus bons de trésor (Réalisé)	9 421	9 421	6 398	6 398	9 303
Intérêts sur comptes de dépôts	-	-	-	-	39
Total	2 585	5 619	2 848	5 602	11 607

PR 3 Régularisation du résultat d'exploitation

	Période du 01/04 au 30/06/2012	Période du 01/01 au 30/06/2012	Période du 01/04 au 30/06/2011	Période du 01/01 au 30/06/2011	31-12- 2011
Comptes de régularisation					
Régularisation SD exercice en cours (souscription)	5	5	19	19	68
Régularisation SD exercice en cours (rachats)	-109	-109	-33	-33	-231
Total	-104	-104	-14	-14	-163

CH 1 Charges de gestion des placements

	Période du 01/04 au 30/06/2012	Période du 01/01 au 30/06/2012	Période du 01/04 au 30/06/2011	Période du 01/01 au 30/06/2011	31-12- 2011
Charges					
Rémunération du Gestionnaire	3 248	6 405	2 871	5 811	11 971
Rémunération de réseau	407	801	359	726	1 496
Rémunération du dépositaire	407	801	359	726	1 496
Total	4 062	8 007	3 589	7 263	14 963

NOTE 3 / NOTE SUR LE PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2012 à **1 254 094 DT** et se détaille comme suit :

PORTEFEUILLE TITRES	Nombre	Coût d'acquisition	Valeurs au 30-06-2012	% de l'actif net
Actions et droits rattachés		994 400,354	1 092 862,521	68,92%
ADWYA	1 000	2 844,463	9 890,000	0,62%
ARTES	1 000	11 390,000	12 273,000	0,77%
ASSAD	3 848	12 279,761	39 534,352	2,49%
ATB	5 000	26 785,051	27 645,000	1,74%
ATL	7 100	16 928,970	35 528,400	2,24%
BH	452	12 481,227	7 921,300	0,50%
BNA	750	10 455,000	8 625,750	0,54%
ATTIJARI BANK	3 042	53 979,100	50 022,648	3,16%
BT	9 500	87 706,660	110 209,500	6,95%
BTE(ADP)	1 150	35 200,000	33 419,000	2,11%
CARTHAGE CEMENT	16 724	52 740,400	60 473,984	3,81%
CIMENTS DE BIZERTE	651	4 649,116	5 363,589	0,34%
ALKIMIA	1 200	52 437,279	39 636,000	2,50%
ENNAKL AUTOMOBILES	4 274	48 197,800	49 467,276	3,12%
ESSOUKNA	8 000	41 913,600	92 216,000	5,82%
GIF-FILTER	6 000	57 060,000	48 936,000	3,09%
MONOPRIX	1 560	47 005,000	48 074,520	3,03%
SERVICOM	6 058	19 688,500	66 644,058	4,20%
SIPHAT	4 200	97 328,000	55 440,000	3,50%
SITS	6 272	16 483,625	21 876,736	1,38%
SOTRAPIL	2 250	64 862,759	42 088,500	2,65%
SPDIT-SICAF	5 208	33 389,864	37 711,128	2,38%
STB	400	6 782,000	3 561,200	0,23%
TPR	9 900	36 899,717	59 904,900	3,78%
TUNIS RE	1 620	15 123,200	15 850,080	1,00%
TUNISAIR	14 752	41 937,126	23 529,440	1,48%
TUNISIE LAIT	11 000	49 870,000	49 390,000	3,12%
UIB	2 000	37 980,000	37 628,000	2,37%
SPDIT DA 1/24	8	2,136	2,160	0,00%
OBLIGATIONS		159 990,000	161 231,820	10,16%
AIL 2009-1	500	20 000,000	20 363,716	1,28%
BNA 2009 SUB	1 000	79 990,000	80 785,254	5,09%
HL F 2010/1	1 000	60 000,000	60 082,850	3,79%
TOTAL		1 154 390,354	1 254 094,341	79,08%

NOTE 4 / NOTE SUR LE CAPITAL

Les mouvements sur le capital au cours du deuxième trimestre 2012 se détaillent comme suit :

Capital au 31-03-2012

Montant	1 587 612
Nombre de titres	19 626
Nombre d'actionnaires	51

Souscriptions réalisées

Montant	6 200
Nombre de titres émis	62
Nombre d'actionnaires entrants	-

Rachats effectués

Montant	<36 000>
Nombre de titres rachetés	<360>
Nombre d'actionnaires sortants	-

Autres mouvements

Variation des plus(ou moins) values potentielles sur titres	1 431
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	3 178
Frais de négociation	<555>
Régularisation des sommes non distribuables	5 229

Capital au 30-06-2012

Montant	1 567 095
Nombre de titres	19 328
Nombre d'actionnaires	51

NOTE 5 / Contrôle des ratios réglementaires
Référence article 29 § 2 & 3 du code des organismes de placements collectif

NIVEAU REGLEMENTAIRE		Réalisé	Observations
Ratio emploi en Valeurs mobilières	Min = 50% Max = 80%		
	Portefeuille / AN > 50%	79,08%	Conforme
Ratio de quasi liquidité	Min = 0% Max = 30%		
	Portefeuille / AN < 30%	17,22%	Conforme
Ratio de liquidité immédiate	Max = 20%	4,24%	Conforme
Ratio de liquidité générale	Min = 20% Max = 50%	21,46%	Conforme
Ratio OPCVM	Max = 5%	0,00%	Conforme
Ratio par émetteur	Max = 10%		Conforme
Capital minimum	Min = 1000 000 DT Capital actuel = 1 567 095 DT		Conforme